

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS POUR:

**BOULIGNY VILLAGE, CITÉS SAINT PIERRE et AMERMONT.
JEUDI 16 MAI 2024**

**LA MOURIERE et JOUDREVILLE.
JEUDI 23 MAI 2024**

Il est rappelé que ce service doit rester une alternative pour les personnes de plus de 65 ans ne disposant pas de véhicule et ne concerne que les déchets verts provenant des TONTES. (Maximum 4 sacs)

Les branchages, les arbustes, les arbres, les troncs, les gros volumes...

NE FERONT PLUS L'OBJET DE RAMASSAGES...

